## Fiche technique Balade contée

- Le choix du parcours conditionne la durée de la balade et l'accès du public, il doit aussi être fait en fonction de la thématique choisie. Pour exemple, un parcours de 2km pour un public familial correspond à une balade de 2h environ avec 4 ou 5 stations (1h de conte et 1h de marche et d'installation lors des arrêts).
- La parole contée à vois nue demande un espace relativement protégé des bruits, vérifier la circulation automobile ou les nuisances possibles à l'heure de la balade.
- Le parcours doit comporter des espaces suffisamment dégagés pour permettre au groupe de s'installer confortablement, cherchez les clairières en forêt, les places dans les villes...

Consulter aussi les « recommandations pour le bon déroulement d'une conterie »